

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

du 28 septembre 2026

9h30 à 12h30

Lors de sa séance du 28 septembre 2026 qui s'est tenue de 9h30 à 12h30, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présentés et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

▪ **Avis du Comité sur la proposition du barème des éco-participations des EEE professionnels 2027**

14 votes favorables (membres nommés sur proposition de Amis de la Terre, FIEEC, FICIME, FEI, AMF (2), FCD, ESS France, FIM, IGNES/GIMELEC, Intercom de France, FNADE, CLCV, FNE)

0 vote défavorable

1 abstention (membres nommés sur proposition de SNEFID, AMORCE, FNADE, FEDERREC)

▪ **Avis du Comité sur la proposition du plan d'actions de communication S2 2026 et 2027**

▪

19 votes favorables (membres nommés sur proposition de GIFAM, FIEEC, AFNUM, AMF (2), FCD, FICIME, FEI, FNE, FEDERREC, ESS France, CLCV, AMORCE, Intercom de France, FNADE, Syndicat de l'éclairage, FIM, IGNES/GIMELEC, Que Choisir Ensemble)

1 abstention (membre nommé sur proposition des Amis de la Terre)